

RECRUTER DES APPRENTIS



Candidat ayant trouvé un employeur formateur

● Prise de contact

Service d'orientation professionnelle



● Transmission attestations

Chambre professionnelle



Candidat

Inscription Lycée technique

- Préparation du contrat d'apprentissage
- Signature 5 exemplaires contrat par l'employeur et l'apprenti
- Transmission copie du contrat



Candidat



Employeur

Service d'orientation professionnelle



Chambre des salariés



Chambre patronale compétente

